

Délibération n°240012

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

Étaient présents : Gérard POUJADE, Agnès BRU, Jean-Charles BALARDY, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Alexis BRU, Florence PORTRA, Jean-Marc NADAL, Stéphanie ALVERNHE, Jean-Pierre DEMNI, Jean-Pierre TORAN, Bruno VICTORIA, Pascale KHAMNOUTHAY, Audrey FOULQUIER, Aurélien MAZZONI, Michel CUPOLI, Sabrina PAULET

Absents : Sophie GRIMAUD ESCORISA (pouvoir donné à Agnès BRU), Jennifer RENAUDIN (pouvoir donné à Florence PORTRA), Viviane DUBOIS (pouvoir donné à Alexis BRU)

Secrétaire de séance : Stéphanie ALVERNHE

Date de la Convocation : le 02/04/2024 Date d’Affichage : le 02/04/2024
Date de mise en ligne de la délibération : le 11/04/2024

Nombre de Conseillers : 19	Abstentions : 0
Présents : 16	Vote pour : 19
Votants : 19	Vote contre : 0

Objet de la délibération :

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Suite à la démission de Madame Céline TAFELSKI, il est nécessaire de la remplacer au sein des commissions auprès desquelles elle siégeait.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

VU l’article L. 1414-2 et l’article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération n° 200014 du 2 juillet 2020, modifiée par délibération n° 210049 du 13 décembre 2021, portant création de la commission d’appel d’offres et de délégation de service public, qui prévoyait que Madame TAFELSKI était membre suppléante

CONSIDERANT la démission de Madame TAFELSKI

CONSIDERANT que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d’appel d’offres est composée du maire ou de son représentant, de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de trois suppléants.

Et après en avoir délibéré,

- **NOMME** Aurélien MAZZONI comme membre suppléant à la Commission d’Appel d’offres et de DSP, en remplacement de Mme Céline TAFELSKI

- **RAPPELLE** la composition de cette commission :

Commission d’Appel d’Offres et de Délégation de Service Public	Membre de droit : Le Maire : Gérard POUJADE		
	3	<u>Membres titulaires :</u> - Alexis BRU - Bruno VICTORIA - Audrey FOULQUIER	3

*Certifié conforme au registre.
Fait à LE SEQUESTRE, le 8 avril 2024*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication/notification.



**Le Maire,
Gérard POUJADE**

**La secrétaire de séance,
Stéphanie ALVERNHE**